

VENDEUR

Dénomination : **Pony Planet**
Nom : **Laurence ROGER**
Adresse : 135 rue Flandres Dunkerque
CP Ville : 62350 ROBECQ
Port. : 06 16 81 23 76
Email : contact@pony-planet.fr

ACHETEUR

Dénomination :
Nom :
Adresse :
CP Ville :
Téléphone :
Email :

JUMENT

Nom :
Numéro Sire :
Mois du terme : / 2025
Ou : Actuellement vide

CENTRE DE MISE EN PLACE

Dénomination :
Adresse :
CP Ville :
Nom :
Téléphone :

CONDITIONS DE VENTE 2025 : Eurogen Fantomas

L'acheteur achète au Vendeur X dose(s) de 6 paillettes de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes

DOSE

À la Réservation :

300,00 € TTC - La Dose

(dont TVA 5,5 %)

Transport :

132,00 € TTC - Transport

(dont TVA 20 %)

Nombre de Doses :

Nombre de Doses souhaitées (dans la limite des stocks disponibles)

1 Dose = 6 Paillettes

L'achat de(s) Dose(s) est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement.

(Chèque à l'ordre de : **Laurence ROGER - Elevage d'été**).

L'achat de dose(s) ne comprend pas de carte de saillie.

Les demandes de cartes de saillie doivent être faites auprès du vendeur avant le 01/08 de l'année de saillie.

L'acheteur devra s'acquitter du montant de la carte de saillie pour chaque jument gestante.

CARTE

À la Réservation :

400,00 € TTC - La Carte de Saillie

(dont TVA 5,5 %)

L'achat de Carte est effectif au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement.

(Chèque à l'ordre de : **Laurence ROGER - Elevage d'été**).

Les demandes de cartes de saillie doivent être faites auprès du vendeur avant le 01/08 de l'année de saillie. Toute demande de carte faite après le 01/08 de l'année de saillie pourra engendrer des frais supplémentaires (pénalités IFCE etc...).

L'acheteur devra s'acquitter du montant de la carte de saillie pour chaque jument gestante.

Toute carte sera à demander au vendeur, au prix de l'année de saillie.

Fait en double exemplaires à : , le :

Signature Vendeur :

Signature Acheteur :
Avec la mention
«Lu et approuvé»

